

TAXE D'APPRENTISSAGE 2011

➤ **Affectez-la à l'EMC**

L'Ecole de Management Commercial du Jura est habilitée à recevoir votre taxe d'apprentissage à 2 titres :

- Au Quota pour les formations en contrat d'apprentissage
- Au Barème pour nos autres formations supérieures

➤ **Comment ?**

En indiquant votre décision à l'organisme collecteur (CCI, organisation professionnelle,...) avant le 28 février

En remplissant votre déclaration en ligne sur :

<http://www.jura.cci.fr/Taxe-d-apprentissage>

- Affectation au titre du Quota :
ECD 1^{ère} et 2^{ème} années, affectez-la à "CFA ISA DES CCI ECD JURA"
- Affectation au Barème (= au titre de la répartition) :
Catégories B (à titre principal) et A (par cumul), dans ce cas affectez-la à "Ecole de Management Commercial du Jura - EMC"

EMC

ÉCOLE DE MANAGEMENT
COMMERCIAL DU JURA

Parlez-en à votre comptable !

Merci

*pour les nombreux jeunes
qui feront leurs études supérieures
à vos côtés **dans le Jura***

Edith CARDONA / EMC
87 place de la Comédie - BP 377
39016 LONS-LE-SAUNIER CEDEX
Tél : 03 84 86 42 04
Fax : 03 84 24 54 62

contact@emc-jura.fr
www.emc-jura.fr

Ecole de Management Commercial *du Jura*